

Paroisse St-Nom-de-Marie

Bulletin

février 2016



HORAIRES

Messes

- Dimanche, 9h
- Vendredi
 - Le 5 février, 9h
 - Le 26 février, 9h
 - Le 4 mars, 9h
 - Le 18 mars, 9h

Rencontre de prières

Tous les vendredis de 9h à 10h15, après la messe ou la célébration de la Parole

Mercredi, le 10 février

Mercredi des Cendres
Début du temps du carême
Jour de jeûne et d'abstinence

Vendredi, le 12 février

Célébration de la Parole à 9h, suivie de la rencontre de prière jusqu'à 10h15

Dimanche, du 14 février au 13 mars

Chemin de la Croix à 8h35 avant la messe de 9h

Dimanche, le 21 février

Rencontre Grandir dans la Foi, après la messe, animée par Gile Beaudoin, sur l'atelier #3 sur la valorisation: "Du bénévolat à l'engagement". Venez partager tous ensemble autour d'un bon café et goûter.

Carême

Le Carême est le temps de préparation à la fête de Pâques, cœur de la foi chrétienne, qui célèbre la résurrection du Christ.

Le Carême commence le Mercredi des cendres – mercredi 10 février 2016 – et s'achève dimanche 27 mars 2016.

La Semaine sainte – dernière semaine de Carême – qui commence avec le Dimanche des Rameaux commémore la Cène, la Passion et la mort du Christ sur la Croix. Le Samedi saint au soir et le dimanche de Pâques, les chrétiens célèbrent la résurrection du Christ.

La durée du Carême – quarante jours sans compter les dimanches – fait en particulier référence aux quarante années passées au désert par le peuple d'Israël entre sa sortie d'Égypte et son entrée en terre promise ; elle renvoie aussi aux quarante jours passés par le Christ au désert (Matthieu 4, 1-11) entre son baptême et le début de sa vie publique. Ce chiffre de quarante symbolise les temps de préparation à de nouveaux commencements.

Le Carême, temps de conversion, repose sur la prière, la pénitence et le partage. La pénitence n'est pas une fin en soi, mais la recherche d'une plus grande disponibilité intérieure. Le partage peut prendre différentes formes, notamment celle du don.

Le jeûne

Le jeûne a pour but de donner soif et faim de Dieu et de sa parole. Il n'est pas seulement un geste de pénitence, mais aussi un geste de solidarité avec les pauvres et une invitation au partage et à l'aumône.

« L'abstinence de viande ou d'une autre nourriture, selon les dispositions de la conférence des Évêques, sera observée chaque Vendredi de l'année, à moins qu'il ne tombe l'un des jours marqués comme solennité ; mais l'abstinence et le jeûne seront observés le Mercredi des Cendres et le vendredi de la Passion et de la Mort et de notre Seigneur Jésus Christ. » Can.1251, code de droit canonique.

Sont dispensés du jeûne, les personnes de plus de 60 ans, les jeunes de moins de 18 ans accomplis et les femmes enceintes.

Extrait - <http://www.eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/la-celebration-de-la-foi/les-grandes-fetes-chretiennes/paques-et-la-semaine-sainte/369562-quest-ce-que-le-careme/>

Dimanche, le 31 janvier, cinq jeunes de la paroisse, ont reçu le sacrement de la Confirmation des mains de Mgr l'Archevêque, Paul-André Durocher.



Nos cinq confirmés avec Mgr l'Archevêque, Paul-André Durocher et leurs animatrices

1^{er} rang: Dominic Morris, Luc Joly, Louise Charbonneau, Kristel Pelletier et Heidi Charbonneau

2^{ème} rang: Nicole Durocher, Mgr l'Archevêque, Paul-André Durocher, Monique Allard-Guimond

La Confirmation

« La Confirmation, c'est quoi? » : c'est un rite qui « termine ce qui fut commencé au baptême ».

Avec le Baptême et l'Eucharistie, le sacrement de la Confirmation constitue l'ensemble des « sacrements de l'initiation chrétienne ». Ils conduisent à leur pleine stature les fidèles appelés à exercer leur mission dans l'Église et dans le monde : annoncer Jésus Christ, célébrer la gloire de Dieu et servir l'homme et le monde.

Clément d'Alexandrie disait : « Pour faire d'un catéchumène un chrétien, il faut du temps ».